

3

L'intimidation... quelques indices!!!



Tout adulte, parent ou intervenant a la responsabilité d'être attentif à tous changements de comportement qui peuvent être l'expression d'une souffrance non verbalisée chez l'enfant.

Voici quelques indices qui peuvent révéler que votre enfant est victime d'intimidation :

- L'enfant ne veut plus aller à l'école ou refuse de participer à des activités parascolaires
- L'enfant est plus anxieux, craintif ou il a des réactions émotives excessives
- L'enfant se plaint davantage de maux physiques : maux de tête, maux de ventre, maux de cœur
- L'enfant est moins motivé à l'école, ses résultats scolaires sont à la baisse ou il connaît des difficultés d'apprentissage
- L'enfant a des blessures, des ecchymoses, ses vêtements sont déchirés ou ses effets personnels endommagés
- L'enfant est plus triste, plus irritable. Il pleure plus souvent
- L'enfant peut souffrir de trouble du sommeil, faire des cauchemars ou mouiller son lit
- L'enfant menace de se blesser ou de blesser les autres
- Des changements apparaissent dans sa vie sociale (par exemple, plus personne ne l'appelle ou l'invite)

Voici quelques indices qui peuvent révéler que votre enfant pratique l'intimidation :

- L'enfant montre peu d'empathie aux autres
- L'enfant est agressif envers ses frères, sœurs, parents, professeurs, amis, animaux
- L'enfant est autoritaire et manipulateur pour arriver à ses fins
- L'enfant rentre à la maison avec des objets ou de l'argent dont l'origine est inexplicable
- L'enfant garde des secrets sur ses effets personnels, ses activités, ses déplacements
- L'enfant est rapidement frustré ou en colère
- L'enfant pense que l'agressivité est une façon acceptable de résoudre les conflits
- L'enfant est agressif physiquement ou verbalement envers les autres
- L'enfant participe à des bagarres et accuse les autres de les avoir provoquées

